

Item 99	Explicitation de l'item	Indications pour l'évaluation
<p>Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les mettre en application</p>	<p>Connaître l'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales.</p>	<p>L'évaluation peut être menée sous la forme d'entretiens ou de débats dans le cadre des activités habituelles de la classe ou au cours d'activités spécifiquement conçues pour l'évaluation.</p> <p>Les échanges peuvent s'appuyer sur des adages juridiques (« nul n'est censé ignorer la loi », « on ne peut être juge et partie », « tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer », « chacun a droit au respect de sa vie privée ») ou à partir de questions sur la liberté individuelle, sur la responsabilité individuelle et collective...</p> <p>L'élève connaît le nom et le rôle de quelques codes : code civil, code pénal, code de la route, code de l'éducation.</p> <p>Il connaît quelques domaines d'application du droit facilement identifiables : droit à l'image (photos de classe, site d'école, blogs et publications diverses), droits d'auteurs (loi Hadopi).</p> <p>L'élève est capable de prendre part à la discussion, d'exprimer une opinion personnelle, d'illustrer les répercussions possibles dans des situations de la vie quotidienne du respect ou du non-respect des principales règles de droit.</p> <p><i>Mots-clés : droits, devoirs, lois, règlement, contrat, sanctions.</i></p>